



Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11

Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réservé à l'administration)
4.12.1.2 Immeuble	a. Décrire brièvement la construction générale des murs, de la toiture et du plancher en précisant leur épaisseur et les types de matériaux utilisés. Indiquer : i. le nombre de planchers dans l'immeuble et le nombre de ceux occupés par votre firme. ii. le nom des autres firmes occupant l'immeuble. iii. le genre d'opérations commerciales effectuées par les autres firmes. iv. l'immeuble est-il doté d'un éclairage extérieur? v. l'immeuble est-il muni d'un système de détection électrique des intrusions? Le décrire et indiquer comment il est contrôlé. vi. a-t-on recours à un service de gardiennage? Dans			<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11				
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)
	<p>vii. l'affirmative, les gardiens patrouillent-ils à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble?</p> <p>viii. y a-t-il un terrain de stationnement à proximité immédiate de l'immeuble? Dans l'affirmative, a-t-on recours à des pare-chocs ou à des pylônes dans le stationnement et/ou autour de l'immeuble à des intervalles suffisants pour empêcher les véhicules de frapper les murs?</p> <p>viii. l'immeuble est-il ceinturé par une clôture ?</p>			
4.12.1.3 Exigences minimales applicables aux systèmes de détection électrique	<p>a. Décrire l'équipement de détection électrique qui sera utilisé à l'extérieur et autour de la chambre forte. En préciser le modèle et le fabricant.</p> <p>b. Décrire l'équipement de détection électrique qui sera utilisé à l'intérieur de la chambre forte.</p>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11

Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)
	c. L'équipement de détection de la chambre forte est-il indépendant d'autre équipement de surveillance éventuellement utilisé dans l'immeuble?			<input type="checkbox"/>
	d. La surveillance des lignes devra être de niveau « AA » et reliée à un poste de contrôle central.			<input type="checkbox"/>
	e. La boîte de contrôle de la chambre forte doit être installée à l'intérieur de celle-ci.			<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11				
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)
4.12.1.4	Tous les circuits électriques des systèmes d'alarme, de l'équipement de sécurité, de l'éclairage, du téléphone, etc. doivent être conformes au code de l'électricité. Toutes les lignes qui pénètrent dans les murs, le plafond ou le plancher doivent faire au moins un changement de direction à l'intérieur de la structure de la chambre forte. Les conduits seront coudés de manière à ce que le drainage se fasse vers l'extérieur. Le diamètre des conduits ne doit pas dépasser 3,8 cm (1 1/2 po).		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.12.1.5	Le cadre de sécurité doit être placé au moins à un (1) mètre (3 pi) du mur extérieur, s'il est situé au rez-de-chaussée ou s'il est accessible par le toit. Si la structure doit être placée contre un mur mitoyen avec les locaux d'une autre compagnie, l'exigence relative à la distance de un mètre (3 pi) s'applique, quelle que soit la distance à laquelle elle se trouve par rapport au sol ou à la partie accessible du toit.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11				
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)
4.12.1.6	Décrire toute ouverture qui sera pratiquée dans la chambre forte pour l'aération ou la climatisation, et expliquer comment l'ouverture sera protégée.			<input type="checkbox"/>
4.12.1.7	Toutes les chambres fortes de la présente catégorie doivent être entourées entièrement par un espace libre clôturé d'au moins 0,6 mètre (2 pi) à des fins d'inspection et de détection. (Voir l'annexe D concernant les critères de construction de la clôture (cage)). L'espace libre ne devra pas servir à l'entreposage de substances désignées ni de drogues contenant du cannabis mentionnées à l'annexe D.			<input type="checkbox"/>
4.12.12.1	Indiquer l'emplacement de la chambre forte dans l'immeuble.			<input type="checkbox"/>
Murs/Plafond/Plancher (Plancher au niveau du	Décrire le matériel utilisé dans la construction de la chambre forte Type de chambre forte : béton coulé ou blocs de béton ou construction en laminés.			<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11				
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réservé à l'administration)
sol)	<p>Épaisseur des murs. Qualité de béton utilisé 13,8 MPa (2 000 lb/po²), 20,7 MPa (3 000 lb/po²), etc.</p> <p>Armature utilisée dans les murs, le plancher et le plafond. Préciser le calibre des tiges d'armature et les intervalles qui les séparent.</p> <p>Si la chambre forte est faite en laminés, en décrire la construction. Une chambre forte de ce type incorpore toute une gamme de matériaux de construction formant des strates (c'est-à-dire, contreplaqué, treillis d'acier, polycarbonate, etc.).</p>			
4.12.2.2 Porte	<p>Décrire la porte qui sera utilisée et en préciser le modèle et le fabricant.</p> <p>Indiquer l'épaisseur de la plaque d'acier de la porte.</p> <p>Préciser le type de serrure à combinaison qui sera installée sur la porte de la chambre forte.</p> <p>La porte doit être munie d'un dispositif de reverrouillage.</p>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11					
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)	
4.12.3.1 Cage	Seulement les produits finis énumérés à l'annexe D peuvent être conservés dans une cage. On trouvera à l'annexe D les critères auxquels doivent répondre la construction de la cage et l'équipement de détection électrique qu'elle comporte.			<input type="checkbox"/>	

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11				
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)
5.1.1.1 Cage	L'espace grillagé doit être situé à au moins 1 mètre (3 pi) du mur extérieur s'il est situé au rez-de-chaussée ou s'il est accessible par le toit. Comme le Bureau considère qu'un mur mitoyen avec les locaux d'une autre compagnie constitue un mur extérieur, on exige un espace libre de 1 mètre (3 pi). Le Bureau peut juger acceptable d'autres solutions équivalentes à cet espace libre de 1 mètre (3 pi) (voir les exemples cités au point 4.5.1.5)			<input type="checkbox"/>
5.1.1.2	La zone grillagée devrait être située de préférence dans une pièce fermée à clé.			<input type="checkbox"/>
5.1.1.3	Le système électrique de détection doit permettre de déceler tout mouvement non autorisé à l'intérieur de la cage.			<input type="checkbox"/>
5.1.1.4	La porte ou la barrière de la cage doit être fermée au moyen d'un cadenas approuvé (voir l'annexe E) ou d'un dispositif équivalent.			<input type="checkbox"/>
5.1.2.1	Les murs et le plafond de l'espace grillagé seront faits d'un grillage d'acier laminé de 3,5 mm (calibre 10) ayant des ouvertures en losange			<input type="checkbox"/>

Directive sur la sécurité physique - Niveau de sécurité 11				
Article	Directive sur les exigences en matière de sécurité physique pour les substances désignées et les drogues contenant du cannabis	Des renseignements indiquant la façon dont les exigences de la directive pour le niveau de sécurité 11 sont respectés	Veuillez cocher la case si inclus dans le plan d'étage ci-joint	Exigence respectée (Réserve à l'administration)
	de 2,5 cm x 5 cm (1 po x 2 po) et solidement attaché ensemble. Les murs doivent aller du plancher de charpente au plafond de charpente si le plancher et le plafond existants sont utilisés comme partie de la cage. La barrière ou la porte doivent offrir la même résistance à l'effraction que les murs et le plafond et être dotés de contacts de porte électriques.			